



# LES RÉALISATIONS DU PAIPH 2013-2015

ACTIONS - AMÉNAGEMENT URBAIN	Cette réalisation répond à l'action	Complété en		
		2013	2014	2015
<b>IMMEUBLES</b>				
1. Accessibilité du Centre multiservice de l'arrondissement de Jonquière, secteur Shipshaw.	P.12, action 1.1 : Dresser l'inventaire des lieux à adapter, effectuer une mise en priorité et réaliser les actions nécessaires.	X		
2. Installation d'un ascenseur et d'un système de chauffage dans l'édifice 1912 de La Pulperie de Chicoutimi/Musée régional ainsi que des toilettes adaptées.		X		
3. Installation d'un ouvre-porte électrique et de toilettes adaptées au terminus de Jonquière.		X		
4. La nouvelle bibliothèque de l'arrondissement de Jonquière a été construite afin qu'elle soit accessible aux personnes handicapées.		X		
5. Mise aux normes de l'accès du Centre d'histoire Sir-William-Price de l'arrondissement de Jonquière.				X
6. Installation d'une rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap et adaptation de toilettes au Boulodrome de l'arrondissement de Chicoutimi, secteur nord.				X
<b>PASSAGES PIÉTONNIERS</b>				
7. Modification d'une traverse piétonne sur la rue Jacques-Cartier à la hauteur de l'Hôpital de Chicoutimi afin que le bouton de demande soit accessible aux personnes en fauteuil roulant.	P.12, action 3.1 : En collaboration avec le comité consultatif, évaluer et faire l'inventaire des intersections les plus utilisées par les personnes handicapées et les plus difficiles d'accès pour elles.			X
8. Une traverse piétonnière lumineuse a été installée à Jonquière face au CLSC et est maintenant en fonction.		X		
9. Une traverse piétonnière lumineuse sur demande est maintenant en fonction à l'angle des rues Victoria et de La Fabrique, dans l'arrondissement de La Baie.		X		
<b>SIGNALISATION</b>				
10. Amélioration de la signalisation à proximité du Dollarama afin de dégager l'accès pour le transport adapté devant se rendre à la résidence de personnes âgées.	P.13, action 4.1 : Effectuer l'analyse et le suivi de toutes les demandes des personnes handicapées pour sécuriser leurs déplacements.		X	
11. Suivi rigoureux des demandes reçues par des représentants du milieu afin d'apporter des correctifs à diverses situations faisant obstacle à l'accessibilité universelle au niveau de la signalisation. En trois ans, ce sont plus d'une trentaine de suggestions qui ont été déposées au PAIPH.		X	X	X
<b>STATIONNEMENTS</b>				
12. Un premier inventaire a été effectué à l'automne 2013 : plus de 140 stationnements ont été répertoriés.	P. 13, action 7.1 : Mettre à jour l'inventaire des stationnements et réaliser les modifications à la suite de l'analyse.	X		
13. La Division des permis, programmes et inspections s'est assurée que la pharmacie Uniprix de la rue Racine crée un espace de stationnement pour personnes handicapées.	P.14, action 9.1 : S'assurer que le promoteur respecte les normes minimales d'aménagement des stationnements.	X		
<b>TROTTOIRS</b>				
14. Ajustement de quelques abaissements de trottoir aux endroits ciblés par le milieu.	P.14, action 11.1 : Collaborer avec les services et organismes concernés afin de cibler les trottoirs problématiques sur le territoire.		X	
15. Déneigement permettent la circulation du transport adapté à l'église Christ-Roi située sur la rue Sainte-Anne pour permettre l'accès à la salle de danse.			X	
16. 45 abaissements de trottoirs ont été ciblés pour réfection		X		

17. Réfection de 35 abaissements de trottoir au cours de l'été				X
<b>ACTIONS - TRANSPORT</b>	<b>Cette réalisation répond à l'action</b>	<b>Complété en</b>		
		<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ</b>				
18. Déploiement du guide STS dans les organisations œuvrant auprès des personnes handicapées.	P.16, action 1.1 : Mettre en place divers projets permettant aux personnes handicapées d'utiliser et de comprendre le transport en commun.  P. 16, action 2.1 : Développer un incitatif (outil) pour augmenter l'utilisation du transport en commun.			X
19. Finalisation du guide de l'utilisateur <i>Bienvenue à bord STS</i> et lancement lors d'une conférence de presse le 26 juin 2014.			X	
20. Le projet pilote <i>Bus et Compagnie</i> a été mis sur pied au cours de l'été 2013. Ce dernier visait l'apprentissage du transport en commun par l'accompagnement et la remise de divers outils. Ce sont 44 personnes (âgées, à mobilité réduite ou ayant une déficience intellectuelle) qui ont bénéficié de ce projet, lequel fut fort apprécié par les usagers.		X		
21. Un guide expliquant les étapes d'utilisation du réseau du transport en commun est en cours de production. Il survole une à une les étapes tout en fournissant quelques règles de sécurité. Il sera soumis à un groupe test et mis à la disposition des usagers en 2014.		X		
<b>ACTIONS – EMPLOI ET FORMATION</b>	<b>Cette réalisation répond à l'action</b>	<b>Complété en</b>		
		<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>EMPLOI</b>				
22. La Ville de Saguenay emploie plus d'une trentaine de personnes en situation de handicap et six en stage d'intégration en emploi.	P.18, action 1.1 : S'assurer que les services soient bien accompagnés dans la démarche d'embauche d'une personne handicapée	X	X	X
<b>FORMATION – TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX</b>				
23. Ébauche d'un feuillet explicatif de diverses situations de handicap afin d'informer les services municipaux de la bonne attitude à adopter lors de l'accueil.	P. 19, action 3.1 : Mettre en place une formation s'adressant aux employés qui travaillent à l'accueil afin d'adapter leur approche envers les personnes handicapées.			X
24. Participation à l'élaboration d'une formation sur l'accueil des personnes handicapées avec des partenaires communautaires.			X	
<b>FORMATION – SÉCURITÉ INCENDIE</b>				
<b>FORMATION – DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE</b>				
25. En trois ans, ce sont plus de 50 personnes (accompagnateurs et intervenants) qui ont été formées par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH).	P. 20, action 5.1 : Offrir une formation sur les divers handicaps lors des activités de groupe, par exemple les camps de jour en été.	X	X	X
26. Formation de sensibilisation aux personnes en situation de handicap offerte à tous les moniteurs des camps de jour.				X
27. Formation sur les clientèles spécifiques donnée dans le cadre du DAFA aux nouveaux moniteurs.		X	X	X

28. Une formation a été offerte aux employés des bibliothèques sur l'intervention en santé mentale et sur les clientèles difficiles.	P.20, action 6.1 : Offrir aux employés des bibliothèques et d'autres lieux publics un atelier et/ou une mise à jour sur l'intervention en santé mentale et auprès des clientèles difficiles	X	X	
29. Formation d'un membre de l'équipe de sauveteurs de la piscine du Foyer des loisirs et de la culture afin de créer un cours de natation adapté.	P. 20, action 8.1 : Offrir aux sauveteurs des piscines une formation de sensibilisation concernant les divers types de handicap		X	
<b>ACTIONS – LOISIR, VIE COMMUNAUTAIRE ET ORGANISME</b>		<b>Cette réalisation répond à l'action</b>		
		<b>Complété en</b>		
		<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>ACTIVITÉ DE LOISIR, ARTISTIQUE, CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE</b>				
30. 17 accompagnateurs et quatre intervenants ont assuré soutien et encadrement aux enfants ayant des besoins particuliers lors des camps de jours 2015.	P. 23, action 4.1 : Développer des banques de noms (surveillants, accompagnateurs, etc.) pour l'ensemble des loisirs qui nécessitent une assistance.			X
31. 19 accompagnateurs et quatre intervenants ont assuré soutien et encadrement aux enfants ayant des besoins particuliers lors des camps de jours 2014.			X	
32. 17 accompagnateurs et quatre intervenants ont assuré soutien et encadrement aux enfants ayant des besoins particuliers lors des camps de jours 2013.		X		
33. Banque de huit accompagnateurs formés et disponibles pour l'accompagnement de personnes handicapées.		X	X	X
34. Accompagnement de sept jeunes par la Société de l'autisme lors des camps de jour municipaux 2015.			X	
35. Accompagnement de 15 jeunes par la Société de l'autisme lors des camps de jour municipaux 2014.			X	
36. Accompagnement de trois jeunes dans des activités de loisir au cours de l'année 2015.				X
37. Accompagnement de deux jeunes dans des activités de loisir à l'automne 2014.				X
38. Accompagnement de 33 jeunes vivant une situation de handicap lors des camps de jour municipaux 2015.				X
39. Accompagnement de 39 jeunes vivant une situation de handicap lors des camps de jour municipaux 2014.		X		
40. Accompagnement de 33 jeunes vivant une situation de handicap lors des camps de jour municipaux 2013.			X	
41. Développement d'une politique d'accompagnement en loisir (camps de jour inclus).	P. 23, action 4.2 : Élaborer et implanter un programme d'accompagnement lors des pratiques sportives.		X	X
42. Adhésion de la Ville de Saguenay au programme de <i>Vignette d'accompagnement touristique et de loisir</i> .	P. 24, action 5.2 : Mettre à jour, harmoniser et publiciser la politique de vignettes d'accompagnement pour les loisirs offerts par la Ville de Saguenay.		X	
43. Déploiement de la vignette d'accompagnement au sein de la Direction de la culture, des sports et de la vie communautaire.				X
44. Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, utilisation des vélos adaptés était gratuites.	P. 24, action 6.1 : Collaborer et faciliter la mise en œuvre d'un projet pour les personnes handicapées.		X	X
45. Un comité de travail a été formé afin de créer un cours de natation adapté au Foyer des loisirs et de la culture.	P.24, action 7.1 : Évaluer les besoins de la	X		

46. Consultation de divers organismes pour la planification d'un cours de natation adapté	clientèle visée, l'adaptabilité des infrastructures et les arrimages possibles. P. 24, action 7.2 : Développer des activités aquatiques adaptées et une formation adéquate.		X	
47. Sondage auprès des personnes handicapées afin de connaître leurs besoins en matière d'activité aquatique.				X
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>				
48. La bibliothèque de Jonquière offre du mobilier adapté aux personnes handicapées.	P. 25, action 8.1 : Effectuer l'inventaire du mobilier à adapter.	X		
49. La bibliothèque de Jonquière a été conçue, tant au niveau de l'immeuble que des divers outils, conformément aux critères d'accessibilité universelle édités par le milieu : une rencontre avec le milieu a eu lieu pendant les travaux afin de connaître les besoins.	P. 25, action 11.1 : Réaménager les espaces pour faciliter la circulation.	X		
50. Deux boutons-poussoirs permettant l'ouverture automatique des portes d'entrée de la bibliothèque de Kénogami ont été installés.		X		
51. Consultation de partenaires du comité consultatif PAIPH afin de présenter les plans d'aménagement de deux bibliothèques et connaître leurs recommandations pour les personnes en situation de handicap.				X
52. Modification de la zone de prêt de la bibliothèque de Chicoutimi afin de faciliter la circulation à proximité.				X
53. Agrandissement des cotes de 2 750 livres à gros caractères pour faciliter la recherche dans les rayons.	P. 25, action 12.1 : Analyser les besoins des usagers handicapés et faire l'acquisition de matériel adapté.			X
54. Achat de 225 livres audio portant le nombre total à 1 900 livres.			X	
55. Achat de 275 livres à gros caractères portant le nombre total à 4 800 livres.			X	
56. Achat de cinq lampes de lecture.			X	
57. Achat de 10 loupes pour faciliter la lecture.			X	
58. Installation d'un lève-personne pour permettre l'accessibilité au coin lecture de la zone enfant de la bibliothèque de Jonquière.			X	
59. Affiche faisant la promotion des outils pour faciliter la lecture des usagers des bibliothèques vivant avec une incapacité visuelle				
<b>ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES</b>				
60. Un partenariat a été créé avec le milieu communautaire afin de le soutenir et de l'outiller dans ses projets par l'implication de ressources professionnelles. Cela se traduit par un appui au niveau de la logistique, mais également au niveau du dépôt de projets dans le cadre du PAIPH.	P. 26, action 14.1 : Étudier la possibilité de bonifier le soutien aux organismes offrant des services aux personnes handicapées.	X	X	X
61. Développement d'un canal de communication avec le milieu communautaire œuvrant auprès des personnes en situation de handicap afin de connaître leurs actions, publiciser les nouveaux projets développés et valider, par leur expertise, les divers projets PAIPH.		X	X	X
<b>ÉVÉNEMENTS SPORTIFS</b>				

LIEUX ET ÉQUIPEMENTS				
62. Achat d'équipements adaptés (bancs, etc.) pour la piscine du Foyer des loisirs et de la culture.			X	
63. Achat d'un lève-personne pour la piscine du Cégep de Jonquière			X	
64. Achat de boules de Boccia disponibles à Loisirs Plus.			X	
65. Achat et mise en place de la location de vélos adaptés au parc de la Rivière-aux-Sables (un vélo à main, un tandem et un tricycle). Près de 20 locations ont été effectuées au cours de l'été 2014.			X	
66. Achat et mise en place de la location de vélos adaptés au parc de la Rivière-du-Moulin. Ce sont près de 50 locations qui ont été effectuées				X
67. Installation de cinq tables à pique-nique adaptées dans trois parcs (un par arrondissement).				X
68. Essai du fauteuil « hippocampe ».			X	
69. Poursuite de la location de vélos adaptés au parc de la Rivière-aux-Sables de l'arrondissement de Jonquière. Ce sont près de 50 locations qui ont été effectuées.				X
70. À la suite de l'essai en 2014, achat du fauteuil « hippocampe » pour le parc de la Rivière-du-Moulin.				X
71. Achat d'un fauteuil roulant afin de faciliter les déplacements pour se rendre aux vestiaires de la piscine du Foyer des loisirs et de la culture				X
72. Le nouveau Centre multisport Nazaire-Girard de l'arrondissement de Chicoutimi, secteur Laterrière, est accessible.	X			
73. Travaux effectués afin de rendre accessible l'aréna Marina-Larouche de l'arrondissement de Chicoutimi, secteur nord.			X	
74. Ajout d'un accès, d'ouvre-porte électrique et de toilettes adaptées à l'aréna de Kénogami.				X
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES				
75. Organisation d'une activité de consultation entre le comité de travail et le comité consultatif pour connaître les actions à prioriser, selon le milieu communautaire.	P. 28, action 19.1 : Organiser une rencontre annuelle avec les services et organismes qui œuvrent auprès des personnes handicapées afin d'échanger des informations et sensibiliser les directeurs des services municipaux à l'importance d'agir			X
76. Participation de membres de plusieurs services municipaux à une activité de consultation où ils ont pu discuter avec des personnes en situation de handicap et constater quels sont leurs besoins.				X
77. Embauche d'une ressource pour la mise en œuvre du PAIPH.	P. 28, action 20.1 : Doter la Ville d'une ressource permanente attitrée à la mise en œuvre du PAIPH pour faciliter les liens entre les organismes et la Ville.	X	X	X
78. Participation du Service des immeubles à une activité de sensibilisation sur l'accessibilité universelle pour les personnes vivant une situation de handicap nécessitant l'utilisation d'un fauteuil roulant.	P. 28, action 21.1 : Planifier une activité de sensibilisation sur les bases de l'accessibilité universelle, pertinente pour les travaux à effectuer par les employés municipaux.		X	

PARCS ET ESPACES VERTS				
79. Le parc Mars dans l'arrondissement de La Baie a été modifié afin de permettre l'accessibilité des installations aux personnes handicapées.	P. 29, action 23.1 : Effectuer un inventaire des parcs afin de vérifier leur accessibilité, effectuer les modifications afin de les rendre accessibles et les munir d'équipements pour les personnes en situation de handicap.	X		
80. Travaux au parc Mars dans l'arrondissement de La Baie afin de modifier les modules de jeux et que ceux-ci soient accessibles.	P. 29, action 22.1 : Impliquer les membres du comité consultatif lors du choix des modules et de la mise en œuvre des plans lors de l'élaboration des parcs. P. 29, action 23.1 : Effectuer un inventaire des parcs afin de vérifier leur accessibilité, effectuer les modifications afin de les rendre accessibles et les munir d'équipements pour les personnes en situation de handicap.			X
81. L'accès au parc de la Rivière-du-Moulin de l'arrondissement de Chicoutimi a été également modifié.	P. 29, action 23.1 : Effectuer un inventaire des parcs afin de vérifier leur accessibilité, effectuer les modifications afin de les rendre accessibles et les munir d'équipements pour les personnes en situation de handicap.	X		
82. Le parc Lévesque situé dans l'arrondissement de Jonquière est adapté afin de permettre aux fauteuils roulants de prendre part aux divertissements proposés.	P. 29, action 23.1 : Effectuer un inventaire des parcs afin de vérifier leur accessibilité, effectuer les modifications afin de les rendre accessibles et les munir d'équipements pour les personnes en situation de handicap.	X		
83. Le parc Alcide-Reid de l'arrondissement de Jonquière a été ciblé afin d'en faire le réaménagement pour l'adapter aux personnes en situation de handicap. Un comité de travail a été formé afin de créer un parc répondant aux besoins du milieu.	P. 29, action 22.1 : Impliquer les membres du comité consultatif lors du choix des modules et de la mise en œuvre des plans lors de l'élaboration des parcs.	X		
84. Développement des plans, en collaboration avec le Centre de réadaptation – Le Parcours, pour la mise en place du parc adapté aux personnes handicapées dans l'arrondissement de Jonquière.	P. 29, action 23.1 : Effectuer un inventaire des parcs afin de vérifier leur accessibilité, effectuer les modifications afin de les rendre accessibles et les munir d'équipements pour les personnes en situation de handicap.			X
85. Construction d'un parc adapté (parc Alcide-Reid) dans l'arrondissement de Jonquière.			X	
86. Adaptation du jardin communautaire du parc Bon Air dans l'arrondissement de Chicoutimi afin de permettre aux personnes ayant une déficience physique de jardiner par la mise en place d'un chemin d'accès ainsi que de deux tables à jardinage adaptées.			X	
87. Analyse des parcs de la ville de Saguenay pour valider leur accessibilité pour les personnes en situation de handicap dans les trois arrondissements	P. 29, action 23.1 : Effectuer un inventaire des parcs afin de vérifier leur accessibilité, effectuer les modifications afin de les rendre accessibles et les munir d'équipements pour les personnes en situation de handicap.		X	
PISCINE				
88. Installation au Foyer des loisirs et de la culture de l'arrondissement de Jonquière d'une porte d'accès adaptée. Pour la piscine, des douches adaptées ainsi que des toilettes adaptées ont été ajoutées.	P. 29, action 25.1 Effectuer la réfection des vestiaires.	X		

PISTES CYCLABLES				
89. La campagne de sensibilisation des utilisateurs des pistes cyclables et des utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM) a été lancée lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	P. 30, action 26.1 : Sensibiliser les utilisateurs à la cohabitation sur les pistes cyclables.	X		
90. Présentation du projet sur le partage harmonieux des pistes cyclables au colloque de l'AQLM en octobre 2014			X	
91. Achat et installation des panneaux de signalisation en lien avec la campagne de sensibilisation des utilisateurs des pistes cyclables et des utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM) dans l'arrondissement de Jonquière.				X
92. Distribution, par les policiers à vélo, de dépliants concernant la sensibilisation sur le partage harmonieux des pistes cyclables.			X	X
PLANS D'EAU				
93. Demandes reçues et recherches pour des équipements adaptés aux plans d'eau	P. 30, action 27.1 : Rechercher et acquérir des quais et embarcations nautiques pour les plans d'eau ciblés.			X
SENTIERS PÉDESTRES				
94. Analyse de la possibilité de développer un sentier découverte adapté aux personnes en situation de handicap et visite d'un site potentiel pour l'aménagement.	P. 30, action 28.1 : Cibler un parc où il serait pertinent de développer un programme d'animation et faire les modifications nécessaires en fonction du programme identifié.			X
ACTIONS DIVERSES RÉPONDANT AUX OBJECTIFS DE LA PRÉSENTE SECTION ET PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ET SA VISIBILITÉ				
95. Le comité de soutien aux événements a sensibilisé quatre promoteurs d'événements aux besoins des personnes en situation de handicap : le Festival International des Rythmes du Monde, le Spectacle aérien de Bagotville, Jonquière en musique et le Spectacle de la fête du 175 <sup>e</sup> du Saguenay-Lac-Saint-Jean.		X		
96. Participation à diverses études provinciales afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap.			X	
97. Mise en ligne, à handicap.saguenay.ca, de fiches explicatives pour chacun des projets réalisés par le PAIPH.			X	X
98. Afin de souligner la Journée internationale des personnes handicapées, un encart d'information a été placé sur le site Internet de la Ville de Saguenay. L'information, quant à cette journée et au PAIPH, a également été public auprès des aux employés de la Ville de Saguenay.				X
99. Dépôt de la candidature de la Ville de Saguenay pour le prix « À part entière » 2014 : finaliste régional dans la catégorie <i>Municipalités et MRC</i> .			X	
100. Tenu de deux rencontres du comité consultatif afin de broser un portrait de l'avancement des projets.			X	X
101. Élargissement du comité consultatif afin que plus de déficiences soient représentées.			X	
102. Présentation du plan d'action au colloque de l'AQLM en octobre 2014.			X	
103. Dépôt de la candidature du projet PAIPH <i>Bus &amp; Compagnie</i> dans le cadre des prix du CAMF.				X
104. Participation au CALM 2015 pour présenter l'accompagnement en camps de jour.				X
105. Rencontres de sous-comités afin de rédiger le plan d'action PAIPH 2016-2018.				X



ACTIONS – PRÉVENTION/INTERVENTION	Cette réalisation répond à l'action	Complété en		
		2013	2014	2015
<b>SÉCURITÉ INCENDIE</b>				
106. Tous les véhicules d'urgence ciblés ont été munis d'outils technologiques afin de fournir justement et rapidement de l'information aux équipes d'urgence.	P. 33, action 1.1 : Actualiser les systèmes informatiques pour assurer la mise à jour automatiquement	X		
107. Création d'un dépliant visant la promotion du programme d'intervention d'urgence auprès des personnes handicapées vulnérables.	P. 33, action 1.2 : Faire la promotion du programme <i>Projet d'intervention en mesure d'urgence auprès des personnes handicapées</i>			X
108. Mise à jour du formulaire du programme d'intervention d'urgence auprès des personnes handicapées vulnérables.	vulnérables auprès des personnes en situation de handicap vivant seule et ne pouvant évacuer en cas d'urgence.			X
109. Mise à jour annuel des données du projet d'intervention en mesures d'urgences auprès des personnes handicapées vulnérables.	P. 33, action 2.2 : Évaluer les délais d'intervention et valider les plans d'urgence avec les occupants	X	X	X
110. Près de 300 exercices d'évacuation ont été réalisés sur le territoire en trois ans.	P. 34, action 3.1 : S'assurer que chaque édifice municipal ait un plan d'évacuation à jour.	X		
111. Deux plans d'urgence ont été développés par le Service de sécurité incendie.				
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
112. Ajout d'un représentant de la sécurité publique au sein du comité de travail du PAIPH.			X	